



COMMUNIQUE DE PRESSE 5 décembre 2013

# Epareca et l'Anru renforcent leur partenariat pour la période 2013-2016

Le 4 décembre 2013, Annie Guillemot, Présidente du Conseil d'Administration d'Epareca, Michel Delebarre, Président du Conseil d'Administration de l'ANRU, Pierre Sallenave, Directeur général de l'ANRU, et Thierry Febvay, Directeur général d'Epareca, ont signé une nouvelle convention de partenariat, lors du SIMI 2013 au Palais des Congrès de Paris.

Cet accord, établi pour une durée de trois ans, a pour objectif de rendre plus efficaces les interventions conduites par chacun des deux établissements et de favoriser la mutualisation des moyens.

Résolument opérationnel, il fixe la mise en œuvre de plusieurs moyens :

- l'organisation d'une concertation et d'une communication en continu entre les deux établissements,
- l'actualisation et l'approfondissement de l'état des lieux de l'appareil commercial par Epareca dans les nouveaux quartiers Anru pour la préparation de la deuxième génération d'opérations de renouvellement urbain,
- la coordination de leurs actions d'animation des réseaux professionnels et de communication.

« Je suis très heureuse d'avoir signé aujourd'hui cette convention de partenariat avec l'Anru. L'artisanat et le commerce de proximité dans les quartiers fragiles sont des sujets difficiles et complexes. Epareca œuvre depuis 15 ans aux côtés des collectivités pour réimplanter des commerces de première nécessité dans ces territoires où les besoins sont manifestes. Je souhaite que nous puissions, grâce à ce partenariat, apporter davantage notre expertise aux porteurs de projet et, aux côtés de l'Anru, contribuer à la réussite des nouveaux projets de renouvellement urbain. » Annie Guillemot, Présidente du Conseil d'Administration d'Epareca

« Cette convention va ouvrir des voies nouvelles de coopération entre deux Etablissements qui souhaitent mutualiser certaines de leurs ressources dans la perspective de la nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain qui vont voir le jour. Epareca et ANRU, forts de leur expertise et de leurs réseaux professionnels, vont pouvoir mobiliser ensemble les investisseurs et favoriser ainsi des partenariats élargis entre acteurs publics et privés. » Michel Delebarre, Ancien Ministre d'Etat, Président du Conseil d'Administration de l'ANRU.

### A propos d'Epareca

Créé en 1998 en application de la Loi du Pacte de Relance pour la Ville de 1996, Epareca est l'Etablissement national public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux. Sa mission est d'accompagner les collectivités locales dans la reconquête de leurs zones commerciales et artisanales de proximité, au sein des quartiers en difficulté. Il intervient en qualité de promoteur, d'investisseur et d'exploitant d'espaces commerciaux de proximité. En redonnant vie au commerce et à l'artisanat au cœur de ces quartiers, l'Etablissement contribue à apporter du confort aux habitants et à recréer durablement du lien social. A ce jour, plus d'une centaine d'opérations sont traitées ou en cours sur tout le territoire.

www.epareca.org

### A propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (12,350 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et ses partenaires, qui génèrent 45 milliards d'euros de travaux) et le Programme « Quartiers Anciens », l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique. L'ANRU mène également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi.

Dans le cadre du programme Investissements d'avenir, l'ANRU agit pour le développement des internats de la réussite et de la culture scientifique, technique et industrielle. www.anru.fr

## Contacts presse :

**Epareca** 

Margaux Brucelle : <u>mbrucelle@epareca.org</u> Clément Dehongher : <u>cdehongher@epareca.org</u>

Tél: 03 28 52 13 13

#### Anru

Elizabeth Broge : <a href="mailto:ebroge@anru.fr">ebroge@anru.fr</a>
Laurence Quercy : <a href="mailto:lquercy@anru.fr">lquercy@anru.fr</a>

Tél.: 01 53 63 55 05